

Basse Terre le 28 Septembre 1848.

Matt 4/1/21

#1201

Coluber

Mon cher Confrère & ami.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit. Depuis le 27 mars, date de la proclamation de la République à la Guadeloupe jusqu'au 11 du courant, jour de ma sortie de l'administration intérieure de la Colonie, j'ai pu à peine correspondre avec ma famille; mes amis ont eu le sort de mes affaires, je les ai complètement négligées - Mais un nouveau Directeur de l'Intérieur nous est arrivé, il me rend à la liberté, et je m'empresse de reprendre mes habitudes.

Je dois recommencer ma correspondance avec vous par vous remercier de tout ce que vous avez bien voulu faire pour obtenir ma confirmation dans les fonctions de Directeur de l'Intérieur. Si vos démarches sont restées sans succès, elles ne vous ont par moi, aucun de droits à ma reconnaissance... Mais ne vous en plaignez pas, vous, de n'avoir pu réussir à me faire confirmer, et moi, de n'être pas Directeur de l'Intérieur; ces fonctions m'auraient bientôt tué - Tout est à refaire dans ce pauvre pays, et de longtemps, celui qui sera chargé de son administration n'aura contentement ni loisir; vous allez en juger par quelques détails que je vais vous donner sur notre situation.

Mais avant de vous parler des affaires de la Colonie, laissez-moi vous dire un mot sur celle de notre Saint Castaing - Madame de Rosenorn avait commencé des poursuites en revente de l'habitation Bois de bout à la folle enchère de Madame Dupuis; Il a bien fallu qu'elle s'arrêtât tout court devant la demande en nullité de la fameuse Sentence arbitrale que j'avais entièrement formée. Mais elle se dispose à porter à l'Intérieur cette demande que j'ai laissée dormir pour donner à votre Consultation le temps d'arriver... Tenez-moi donc en aide et faites-m'en envoyer cette Consultation par le premier paquet de Janvier.

Je passe de suite aux détails sur la situation de la Colonie - Je vais prendre les choses à leur commencement.

La nouvelle de la révolution de février fut accueillie avec enthousiasme par tous les habitants de la Guadeloupe. - Une grave atteinte à la propriété coloniale devait en être l'inévitable résultat; mais nous étions fatigués de

l'enslavage, la loi du 18 juillet 1845 nous en avait dégoutés - nous
comptions d'ailleurs sur la justice & l'équité du gouvernement républicain.
Pour l'exaltation que ce grand événement nous causait, chacun de nous,
animé de sentiments de fraternité, faisait volontiers le sacrifice de ses
préjugés, et se montrait bien disposé à tendre une main amie à ceux
que l'ancien ordre de choses avait placés dans une situation inférieure
à la nôtre, et à leur élever jusqu'à nous. Tout présageait donc qu'au
moyen d'une indemnité que notre détresse rendait indispensable, d'une
diminution des droits de l'ouave, et d'une administration sage, éclairée
ferme surtout et impartiale, la Guadeloupe redeviendrait prospère peu
après être devenue une terre de liberté. - Mais à peine conçues, toutes ces
espérances rencontrèrent la plus cruelle déception.

Le paquet qui suivit celui qui nous avait apporté la République,
nous apprit que Mr Arago avait eu la faiblesse ou l'imprudencé de céder
à Mr Scholcher la Direction des affaires Coloniales, et que celui-ci venait
de confier nos destinées à une commission qu'il avait composée d'hommes
fort hostiles aux Colons. - Presqu'à l'arrivée du Chaptal, en juin, tous
les paquets qui se succédèrent nous fournirent de nouvelles preuves de
méchantes intentions de cette Commission, et de son dessein bien arrêté de
provoquer aux colonies à la dégradation de la classe blanche et peut être
même, à son affermissement aux autres classes. - Des magistrats éclairés,
honorables, honnêtes autant qu'on peut l'être, Mettains, Mercier,
Blanchard, Coquerilly, Patarnieu, de Torna, Pélissier de Montemont,
Caudou, Vauchet, Anthony, Fournier étaient révoqués ou expatriés.
Le seul reproche qu'on pouvait raisonnablement leur adresser était d'avoir
méprisé par leur silence les calomnies répandues contre eux dans une
brochure publiée récemment sous le patronage de Mr Scholcher. La
Magistrature de la Martinique était traitée de la même manière. Et
par qui, Grand Dieu, remplacerait-on ces magistrats révoqués? au
choix qu'on en a fait, il semble que pour les nommer, on se demandait:
Est-il bien noir? Est-il bien rouge? S'il est blanc, a-t-il été
un ardent abolitionniste? aurait-il reculé devant quelque odieux

délation ? C'est apparemment à des réponses satisfaisantes, sur cette dernière question que la Guadeloupe doit des remerciements à Mr. Schoelcher pour avoir placé à la tête de la Cour d'appel, le plus incapable et le plus méprisé des hommes.

Enfin, au mois de juin, la Commission des affaires coloniales, qui n'avait pas négligé ses intérêts personnels, passe presque en entier aux colonies. - A la Martinique, le Commissaire général est un mulâtre; le Directeur de l'Intérieur, un mulâtre; le Procureur général un blanc qui a rompu avec sa classe pour se rendre tout noir. - à la Guadeloupe, le Commissaire général a le cœur si plein de ses frères noirs qu'il n'y a plus de place pour les frères blancs; le Directeur de l'Intérieur, Mr. Drotel avait été appelé à ces fonctions pour avoir été chassé de la Martinique en 1832 - pour cause de démagogie française.

Je ne vous dirai pas ce qu'ont fait à la Martinique ces envoyés de Mr. Schoelcher, je l'ignore; Mais l'émigration commencée à l'expiration de l'mandé du 23 mai, continue encore et prouve aussi qu'on ne s'y croit pas en sûreté; à la Guadeloupe, ces nouveaux missionnaires, nous ont jetés dans la stupeur.

Mr. Latane, que vous connaissez sans doute, est un homme dont les intentions sont droites, qui aime l'ordre et la justice, mais qui malheureusement affilié pendant longtemps à la Société des abolitionnistes, a contracté une habitude de partialité pour les noirs et les hommes de couleur. - quant à Mr. Drotel qui paraissait avoir été donné pour mentor au Commissaire général Latane, c'est un homme ardent, un révolutionnaire à la façon de Barbès et de Blanqui. Il parlait souvent de l'inutilité des troupes, de la nécessité de les renvoyer en France au plus vite. Le langage de cet homme avait quelque chose de ces circulaires qui ont indigné la France; Dans sa bouche, les mots idées démocratiques, avènement de la démocratie, principes républicains, mots qu'il articulait à chaque instant, avaient un caractère sinistre qui présageait un bouleversement général. - à force de répéter dans ses discours de tous les instants que les commissaires généraux étaient venus aux Colonies pour assurer le triomphe des idées démocratiques,

et des principes d'une vraie république qu'il posait à sa façon, cet homme avait fini par faire croire aux hommes de couleur qui assiégeaient son bureau du matin au soir que sans les barricades de février, qui n'avaient pourtant été rougies que par le sang des blancs, les blancs des Colonies, c'est à dire les magistrats, les avocats, les notaires, les médecins, les négociants, les propriétaires, enfin ceux qui forment ici la classe qui possède les lumières et les propriétés, avaient été vaincus et qu'ils devaient, désormais, être traités, comme tels.

Vous avez sans doute été témoin de bien singulières prétentions de la part de ces braves ouvriers que Louis Blanc avait égarés; vous ne vous ferez pourtant pas une juste idée de celles qu'ont eues ici nos cordonniers, nos tailleurs, nos charpentiers, nos maçons et surtout nos commis, élèves des frères de Plœmel. Ils ne voulaient rien moins que se substituer, à l'instant même, à la classe blanche dans les emplois publics et dominer exclusivement la Société Coloniale.

Si les choses en étaient restées là, le mal n'aurait pas été bien grand - notre amour propre en aurait souffert un peu - mais le bon sens public n'aurait pas tardé à faire justice de ces élans d'une telle présomption. Malheureusement Mr Bortel en exaltant outre mesure les hommes de couleur, et Mr Gatineau en faisant faire Mr Bortel, marchaient tous deux vers un but qu'ils voulaient atteindre à tout prix; ils voulaient assurer l'élection de M. M. Schoelcher & Perrimon. Toutes leurs préoccupations se concentraient sur ce point; le maintien de l'ordre et de la paix, l'organisation du travail ne paraissent être rien pour eux en comparaison de l'élection de leurs candidats - on aurait dit qu'ils avaient été envoyés ici avec l'unique mission de faire de M. M. Schoelcher et Perrimon des représentants du peuple.

Il est possible que les nègres s'ils eussent été capables de discernement eussent, de leur propre mouvement, choisi pour les représenter à l'assemblée nationale, l'homme qui leur avait si fidèlement servi avec désintéressement et une grande persévérance, mais ils

ne le connaissent pas. Les militaires qui avaient lu ses écrits sur
St Domingue le haïssaient mortellement. On lui reprochait d'avoir
affilé le coutelas du ferou président Loulougue... Mais la manie des
plans et des distinctions est si grande qu'elle l'emporte sur les répu-
gnances les plus fortes. Or, les hommes de couleur voulaient des
plans, des honneurs, des distinctions et Schoelcher Latini et Boitel en
étaient devenus les distributeurs. - ils acceptaient donc la candidature
proposée... Seule, ils ne pouvaient rien, les blancs unis aux nègres
l'auraient infailliblement emporté dans les collèges électoraux. Il
fallait donc empêcher que de bons rapports ne s'établissent entre les
propriétaires et les cultivateurs, il fallait exciter la défiance de ceux-ci
contre les blancs et abuser de leur crédulité.

Il est certain que ce plan infernal a été exécuté. Je n'aussurois
ni Mr Latini ni Mr Boitel d'en avoir été les auteurs. Le premier
tenait beaucoup sans doute à son candidat, il l'a prouvé en les
défendant bien inconsidérément, et au mépris de toutes les convenances,
dans le journal officiel de la Colonie. Mais il est trop homme
d'homme pour avoir eu la pensée d'opérer son triomphe, même en
perdant la colonie. Le dernier est bien un homme à tout oser, mais
il n'est capable de rien concevoir. Ce plan, d'ailleurs, avait-il besoin
d'être connu? ne résulterait-il pas de la nature des choses? mais
si ces Messieurs ne l'ont pas imaginé, ils ont su qu'on le mettrait
à exécution et il n'est personne ici qui doute que Mr Boitel n'ait
lui-même, de ses propres mains, travaillé à l'exécution.

Des faits qui se sont reproduits en même temps dans toutes
les communes, sur toutes les habitations démontrent avec évidence que
c'est par la désorganisation du travail et l'excitation à la haine des
blancs que l'on a préparé l'élection des candidats de l'administration.
Partout dans la Colonie on a vu des ateliers qui, grâce aux efforts
des propriétaires, avaient repris le travail de bon cœur, le quitter
brusquement, après le passage d'un émissaire. Si nous travaillions,

disaient-ils, pour s'excuser, ou nous tuera, ou brûlera nos cases
ou nous réduira encore en servitude. Partout, les noirs ont
manifesté des inquiétudes à l'endroit de leur liberté, ils ont
aussé les blancs de s'entendre pour la faire cesser, c'est l'expression
dont ils se servaient.

Tandis que des agents secrets se répandaient dans les
Campagnes, des clubs s'organisaient dans presque toutes les communes,
au club de la Bastille, celui qui paraissait avoir dirigé tous les
autres, un certain Beaumont, ouvrier dont Mr Scholcher s'était
imaginé de faire un membre de la Commission des affaires coloniales
et dont Mr Lottin a fait, à son tour, un secrétaire du Conseil privé
aux appointemens de 6000 francs, à Beaumont disait devant un
auditoire considérable de nègres: Scholcher, Ferrinon, Biffette, c'est la
liberté, c'est l'égalité, c'est la fraternité. Les candidats des blancs,
c'est le fouet, c'est le carcan, c'est l'esclavage qu'on veut rétablir.

Les élections sont faites, Dieu merci, Si elles n'ont pas
ensanglanté le sol de la Colonie, on le doit à la résignation des blancs,
à leur sagesse et à l'abnégation qu'ils ont courageusement faite
d'eux mêmes: tout acte vil de leur part eut infailliblement
compromis la vie de leurs femmes & de leurs enfans - cependant,
malgré leur incroyable patience à tout endurer, des cris de
mort aux blancs ont été proférés dans plusieurs communes;
et partout on s'est honteusement joué de la stupide cruauté
du nègre.

Les élections sont faites, ce ouragan politique a
passé, mais quel découragement, quel abattement, quelle
profonde tristesse n'a-t-il pas laissés à sa suite. Il n'y a
pas un seul père de famille, pas un blanc capable de
travailler qui ne songent à émigrer. C'est la misère seule
qui nous retient ici; qu'il nous soit donné de retirer un
prix quelconque de nos propriétés et la race blanche disparaîtra

au profit de la haïsseloupe. Vous devez bien penser, mon ami, que
ces agitations ont écarté du but que tous les hommes de cœur
s'efforçaient d'atteindre. Elles ont rendu la fusion des classes
à peu près impossible. Jamais la haine des hommes de couleur
pour les blancs n'a été plus viciée, jamais le dégoût des
blancs pour les mulâtres ne s'était manifesté à un tel degré.
Un mur d'airain s'est élevé entre ces classes; il semble qu'il n'y
ait de possible entre elles aujourd'hui, qu'une guerre d'extermination.

Ces tristes résultats des élections étaient inévitables,
appelés à voter pour l'élection des représentants du peuple français,
le lendemain de leur affranchissement, ces pauvres nègres que
la veille encore on traitait en mineurs, qu'on défendait avec
soin devant la justice criminelle en plaidant le défaut de discernement,
cela pouvait être un excellent calcul de la part de ceux
qui n'avaient pas d'autre moyen pour arriver à l'Assemblée
nationale; mais c'était assurément un outrage à la raison. Ces
malheureux peuvent-ils comprendre le droit qu'on leur confère?
Non, disent tous ceux qui les connaissent, Mr Schoelcher
excepté. Dans l'état de dégradation où ces hommes ont vécu
pendant des siècles et où le décret sur l'abolition de
l'esclavage n'a pu avoir le magique effet de les retirer subitement
ils ne peuvent former qu'un troupeau que devront nécessairement
guider l'une ou l'autre des classes supérieures de la population
les blancs ou les mulâtres. Or, comme pendant longtemps
encore les préjugés feront de ces classes des ennemis passionnés,
irraisonnables, toute lutte qui s'établira entre elles pour
gagner les noirs à leur parti se traduira par des scènes violentes
qui compromettent les personnes. D'un autre côté, l'éducation,
les mœurs, le rang que les blancs occupent dans la société ne
leur permettent d'avoir avec les noirs d'autres rapports
que ceux qui naissent du travail entre le maître & l'ouvrier,

leur mutation, pour empêcher que les blancs n'acquiescent ainsi de l'avantage sans les noirs agiront toujours soit pour troubler le travail si l'on parvient à l'organiser, soit pour en empêcher l'organisation.

Le suffrage universel appliqué aux colonies avant que les préjugés de classe ne se soient effacés ou émoussés est donc un système politique immoral & monstrueux.

En France, malgré tous les efforts de Ledru Rollin, Louis Blanc, Blanqui et autres désorganiseurs, la propriété & l'intelligence ont été représentés à l'assemblée nationale. La majorité en cette assemblée leur appartient même. Mais voyez, je vous prie, les représentants que la Guadeloupe & la Martinique vous envoient, et cherchez, s'il vous plaît, celui qui sera tout naturellement dans l'assemblée, l'organe de cette partie de la population qui unit par un lien de parenté les colonies à la France, qui possède toutes les propriétés, toutes les industries, et qui est ici, pour me servir de l'expression de Sir Robert Peel, la barrière contre l'invasion de la barbarie, vous ne le rencontrerez pas, vous ne trouverez dans les représentants actuels de ces deux colonies, que des utopistes ou des hommes qui, ont voué et qui ont en peut être raison de vouer aux blancs une haine implacable.

Non, non, mon ami, le temps n'est pas encore venu d'appeler les colonies à la vie politique. Laissez nos écoles s'établir, l'instruction se répandre, les mœurs se former, attendez avant de faire de nous des électeurs que la République par sa sagesse, son équité, sa fermeté ait réparé les torts que l'ancien régime a faits à toutes les parties de la population; attendez qu'il se forme ici un intérêt commun, un lien qui attache toutes les classes les unes aux autres, elles sont aujourd'hui trop divisées; il y a entre elles trop d'antipathie, trop de haine, trop de mépris. —

Me demanderez-vous ce qu'est devenu le travail sucrier
que l'on s'occupait avec tant d'ardeur du triomphe des idées
démocratiques et de l'élection de M. M. Schœlcher & Ferrimon ?
Voici ma réponse.

La récolte de 1848 avait été, dès l'année dernière, jugée
médiocre. On l'évaluait au budget à 70000 barriques de sucre, le
Conseil Colonial ne s'était pas déformé qu'elle n'atteindrait pas
ce chiffre, mais on s'accordait à penser qu'elle ne resterait pas
au-dessous de 60000. Or, à la fin d'avril il n'avait encore été
exporté que 31415 barriques, et l'on estime qu'on en fera encore
jusqu'à la fin de décembre environ 4000. - Il y aura donc un
déficit de 25000 barriques, une perte de cinq millions de francs.

La récolte de 1849 si elle était convenablement préparée serait
magnifique.. elle irait certainement à 70000 barriques, le temps a
merveilleusement servi. Mais obligé d'aller au plus pressé les
habitants ne songent qu'à sauver le plus possible de la récolte
pendante, et les plantes parasites envahissent les champs et
étouffent les jeunes cannes de la récolte prochaine. Tout porte à croire
qu'en 1849 la production sera de 30 à 35 mille barriques.

Quant à la récolte de 1850, elle ne pourra se composer que de
rejets. C'est en octobre, novembre, décembre, et janvier qu'il faudrait
planter, mais toujours obligé d'aller au plus pressé, on s'occupe alors
de récolter les cannes de la récolte de 1849 que les herbes étouffent
aujourd'hui.

Ce rapide & énorme décroissement du revenu ne doit pas
vous étonner. vous allez vous convaincre bientôt que je ne l'exagère
pas.

Du 27 mars, date de la proclamation de la République
au 27 mai jour de la proclamation de la liberté, le travail ne s'est
exécuté que très difficilement, nonchalamment. Les propriétaires que
M. Schœlcher effrayait, étaient inquiets et sur leurs propriétés et sur
le sort de leurs familles, les nègres obéissaient, mais en gens qui
savaient qu'ils seraient bientôt libres et qu'ils ne dépendraient plus

de personnes. Le travail pendant tout ce temps n'a été qu'un moyen de
maintenir l'ordre. Jusqu'au 5 Juin, date de l'arrivée des
commissaires de la République, les fêtes n'ont pas cessé... Mais les
nègres se conduisaient fort bien, ils exprimaient toute la volonté de
travailler. Mr. Rivet leur ayant annoncé dans une proclamation
qu'il parcourrait bientôt les habitations pour régler les conditions de
travail, ils l'attendaient, et l'ont toujours vainement attendu.
Fatigués de ces retards, les propriétaires se mirent eux mêmes, à
organiser le travail chez eux. En général, ils réussirent fort bien,
mais parurent au profit des émancipés de ne je ne sais quel pouvoir
et jusqu'aux élections la Colonie offrit le spectacle de deux forces
agissant constamment en sens contraire, l'une pour rétablir le
travail, l'autre pour le troubler, l'entraver - celle ci finit par
triompher, les élections firent cesser le travail dans toute la Colonie
pendant plus de quinze jours... Il a repris depuis quelques jours, et
l'on peut affirmer qu'il n'y a pas une seule habitation qui ne soit
cultivée, mais comment? Avant l'abolition de l'esclavage et sous
l'empire de la loi du 18 Juillet 1845, les nègres fournissaient
neuf heures de travail par jour, à l'époque des récoltes
ils travaillaient deux heures de plus, il s'en fait de beaucoup
qu'il ait aujourd'hui la même durée. Sur les habitations où il est
le mieux établi il dure sept heures, et cinq sur toutes les autres.
Mais nulle part il n'est exécuté avec régularité. L'habitation qui
met aujourd'hui vingt travailleurs dans son champ, n'en avait pas
vingt hier, et n'aura peut être pas un seul demain... Comment un
pareil travail pourrait-il ne pas produire les résultats que je vous
signalais tout à l'heure!...

Je viens de tracer de la situation de la Colonie un tableau
bien triste; si je m'arrêtai pourtant ici, vous n'en connaîtriez pas
toute l'horreur. vous ne pourriez pas vous faire une idée de notre
misère.

Les dépenses du service local de 1848 avaient été fixées par
le conseil colonial de la manière suivante:

Personnel.

Solde et allocations accessoires	245940. 00
Hospitales	102833 70
Salaires pour les ateliers appartenant à la colonie	40404. 44

Matériel

Travaux et approvisionnement	685083. 44
Dépenses diverses	318741. 42

Total

1,363,000. 00

Les embarras financiers que nous éprouvions déjà au commencement de l'année firent apporter des diminutions dans les dépenses fixées par le budget vote en décembre. on en retrancha une somme de

298,200. 00.

Elles restèrent donc fixées à

1,064,800. 00

Mais les événements politiques survenus depuis ont occasionné un surcroît de dépenses. - Il a fallu ajouter à celles qui avaient été jugées nécessaires

1° Pour la police

72,000. 00

2° Pour loyers des logements des

fonctionnaires non portés au budget et rejetés par le conseil colonial comme n'étant pas à la charge de la Colonie

49,000. 00

3° Augmentation des dépenses des

compositions des ratons

45,000. 00.

4° Pour construction d'ateliers de

simplex provisoires

19,000. 00

5° Pour le traitement du directeur des

ateliers

3,000. 00.

6° Pour les élections

18,000. 00

7° Pour les jurys cantonnaires

2,000. 00

8° Traitement du secrétaire d'une commission

d'agriculture

750. 00

205,750. 00

les dépenses ont donc été portées à

1,273,550. 00

Pour faire face aux dépenses le conseil colonial avait ordonné le recouvrement des droits dont je vous ai dressé l'état ; Mais les événements ne permettent pas d'espérer qu'il rentre plus que les sommes que j'ai mentionnées en regard de ces votes par le conseil.

	Somme portée au Budget ...	Réalisations présumées
Impôt personnel sur les anciens libres	114,000.00	76,000.00
Capitation des esclaves des villes et bourgs	98,000.00	32,000.00
Impôt sur les loyers des maisons	48,000.00	32,000.00
Droit à l'exportation des Sucre, café, sirops	669,200.00	320,000.00
Droit de consommation sur place des mêmes denrées	4,000.00	2,500.00
Droit sur la fabrication des rums et cafés	154,534.00	50,000.00
Patentes des négociants et marchands	82,000.00	53,000.00
5 centimes additionnels pour faire face aux dépenses des chambres de commerce	3,000.00	2,000.00
Patentes des avoués, notaires, médecins, huissiers	24,000.00	14,000.00
Exercice au service de la navigation	66,000.00	28,000.00
Licences de colportage, passeports & vérification des poids & mesures	22,000.00	8,000.00
Domaine & droits domaniaux	26,669.00	20,000.00
Recettes diverses	24,000.00	44,000.00
Remboursement de cession en produits annuels	33,500.00	42,000.00
	<u>1,363,000.00</u>	<u>660,500.00</u>

Il faut ajouter aux recettes dont la réalisation est probable

1° Impôt personnel sur les nouveaux libres	20,000.00
2° le produit des actes de liberté délivrés aux nouveaux affranchis	50,000.00
3° Somme non employée en France sur celle de 1,6700 - reversée pour l'acquiescement des dépenses du service local pendant l'année 1847	60,000.00
	<u>790,500.00</u>
Les dépenses étant de	<u>1,273,550.00</u>
Il y aura un déficit de	<u>483,050.00</u>
Les recettes effectués au 1 ^{er} de l'année dernière élèvent qu'à	350,000.00
Et les dépenses alloués à	700,000.00
Il y avait donc dû à cette époque	<u>350,000.00</u>

Le restant à recouvrer s'élève en ce moment à F. 923000 - Mais il n'y a
presque plus rien à percevoir sur l'impôt à la sortie des sucres, je veux au dix plus
haut que jusqu'en décembre il se ferait à peine quatre mille banques - L'impôt
perçu sur les nouveaux libres et celui sur la fabrication des rums et tafias ne sont
presque rien en recouvrement - Tous les autres recourent avec la plus grande difficulté; nous
n'avons plus d'argent, une grande partie du numéraire a servi l'année dernière à
payer les farines que les étrangers nous ont fournies, le peu qui est resté dans le pays
est toujours en caché - La misère en donc à son comble... Nous voyons arriver
fort heureusement le déficit ne va pas à F. 700000 - Que sera notre situation en 1849?
je n'en y songe

Dans l'instruction que j'ai faite au départ, que l'abolition de l'esclavage
rendrait nécessaire, j'ai indiqué tout à l'heure la construction d'ateliers de discipline
provisoire. C'était une dépense qui ne pouvait pas être évitée du budget qui a
été récemment emané. La détention de vagabonds dans les ateliers doit exercer une
grande influence sur les noirs; mais les dépenses mises au travail des champs
que la crainte d'être traités en vagabonds et enfermés dans les prisons où l'on avait en
ce moment et n'en presque pas été établi - Mais ce n'est pas la faible somme de
19000 francs, portée dans le nouveau budget qu'il faudrait consacrer à ces
établissements... Que peut-on faire avec 19000 francs? à peine aura-t-on élevé une
baraque pouvant contenir vingt esclave noirs, qu'elle sera épuisée. Il faut
un atelier de discipline dans chaque arrondissement et l'un plus de deux cent
mille francs qu'il faudra dépenser si l'on veut faire quelque chose d'un
utile... Mais où prend-on l'argent?

Un autre besoin se fait sentir, il est pressant, l'humanité s'exige
qu'on y satisfasse au plus vite, je veux parler de la fondation de salus, d'asiles,
d'hospices et d'hospitales pour les enfants, les vieillards et les infirmes, et les nouveaux
citoyens malades -

Les humanitaires, Schoelcher, Métais, Gatin et Perinon, les nouveaux
législateurs de mon malheureux pays, avaient trop de privoyance pour ne pas songer
aux vieillards, aux infirmes et aux orphelins qui, tout parfaitement soignés par leur
mère, durant l'esclavage, allaient être abandonnés à eux-mêmes sous le régime
d'abandon - Ils ont fait là-dessus un fort beau discours, plein d'une haute et douce
philosophie, dans lequel ils nous ont appris que le principe de la fraternité
imposait à tous les hommes le devoir de s'aider, de s'assister mutuellement... Ils ont
terminé leur œuvre par un appel à la charité... des noirs!... Je n'ai
sans doute de vous dire que le pauvre noir qui ne sait encore précisément
ce que c'est que d'être père, fils, époux, n'a pas été frappé des exhortations de ces
prédicateurs et que les propriétaires qui avaient été méchamment, d'ailleurs, un
mis au côté des blancs, ont continué à porter des soins aux orphelins, aux vieillards
et aux infirmes... Mais Malheur à nous, comme Charité bien ordonnée
commence au legs, comme les profits de la Commission Schoelcher travaillent

for peu, ce qui fait que les propriétaires ne retiennent plus rien de leurs propriétés et
qu'ils ont à la peine à soutenir leur femme et leur enfant, il en est de même en
quelques villes, les infirmes, les orphelins, et les nouveaux citoyens ne demandent aucun
secours et qu'ils ne jurent sur les grands chemins.

Il faut donc établir des hospices, des hôpitaux - C'est une dépense énorme
urgente et le chiffre en sera fort élevé - Mais voyez comment est l'état
de nos finances; voyez savez que nous avons un arriéré de 350000 francs et que
nous sommes en présence d'un déficit de 700000 francs -

Concevez vous, mon ami, une situation plus triste, plus déplorable
que celle de ce pays - La population divisée par classes, entendant à se haïr et
à se mépriser toute l'énergie que les hommes devraient mettre à s'aider et à
s'entraider; cette aveugle consommation marquée, devenue ruinée pour les
propriétaires; l'abattement, le dévouement, l'effroi chez ceux à qui appartiennent
encore à peu près exclusivement l'intelligence, l'industrie, la propriété; la
manie de l'émigration qui gagne les esprits; les caisses publiques vides, la
misère accablant tout le monde - enfin ajoutés pour rendre la situation
complette, l'abus des pouvoirs législatif dans la colonie, pour prévenir les
désordres qui peuvent naître à chaque instant de ce état de choses -

Ce dernier malheur, le plus grand de tous pour être, nous le devons
en entier à M. Schoelcher. Il a toujours pensé que l'abolition de
l'esclavage n'exigeait aucune mesure spéciale et qu'après cet événement
il suffirait de plaquer les colonies sous l'empire des lois qui régissent la
France - Cette opinion tient à ses fautes idées sur le nègre; il le croit très bon,
très doux, fort amable et éminemment perfectible - Oui, le nègre est bon
doux, mais il est stupide - Les idées viennent de sa nature ou de l'état dans
lequel il a crû jusqu'à la création du monde, peu importe; c'est un fait
donc un homme de bon sens ne doit pas manquer d'en tenir compte - S'il est
perfectible, il est encore loin d'être parfait et lorsqu'on se passionne pour
l'espèce il ne faut pas le négliger, il s'y livre ardemment et devient alors un
ennemi de fort dangereux -

Assurément que la société n'a pas besoin d'être garantie contre
l'affranchissement simultané de 95000 nègres, cela est peu fait question
si cet événement se fut accompli isolément, à une époque de grande
prosperité pour la colonie et de paix profonde - Mais il est arrivé dans
une tempête, il était un des résultats d'une révolution politique et sociale
qui devait mettre tout dans des dangers - Il était facile de prévoir qu'on
ferait ici tout ce que ferait en France, que les doctrines des Communistes non
arrivés, que ceux qui occupaient des positions secondaires cherchaient à
à s'empêcher les premiers et qu'il y avait la guerre de la misère et de l'ignorance
se compliquant d'une guerre de races naturellement antipathiques -

Donc, il était du devoir de la Commission Schœlcher à Compagnie
qui envoyait des commissaires aux colonies, en pleine révolution, pour y
proclamer la liberté des noirs et assurer le triomphe des idées démocratiques,
de confier à ses agents des pouvoirs législatifs, aux étendus pour satisfaire à tous les
besoins de la société - Elle le devait d'autant plus que le dicton de la
France ne permettait pas alors d'augmenter la garnison et d'en imposer aux
perturbateurs en déployant une force armée considérable... Mais la
Commission n'a pas compris ce devoir, elle s'en est contentée, dans le décret sur les
pouvoirs des commissaires qu'elle a donné le droit de faire tout ce que
ce qu'on pouvait faire dans les colonies, c'est-à-dire de ne pouvoir
rien faire d'autre... Qui est sûr d'un événement menaçant pour la
colonie, qu'elle ait de nouveaux jours comme vous avez eu ceux de juin et
il faudra attendre notre salut d'un décret de l'Assemblée nationale - le
remède en plan à 1800 lieues du mal -

Il serait trop long de vous dire tout ce que nous souffrons, tout
ce que nous avons souffert de l'insuffisance des pouvoirs législatifs de la
Commission qu'elle a - les clubs se sont formés, ils répandaient l'effroi dans
toutes les colonies et nous ne pouvions pas les faire fermer - Les commissaires d'un
pouvoir occulte allaient désorganiser le travail dans nos campagnes, la
peine que prononçait contre eux un des décrets de M. Schœlcher était ridicule
et nous ne pouvions pas la changer - Tout le monde sait que l'on ne
vagabonde ici autrement qu'on ne l'a en France et que tant que la
définition du vagabondage restera telle qu'elle se trouve dans le code pénal
métropolitain qu'on a appliqué aux colonies en 1828, sans aucun individu
traduit devant la justice pour vagabondage, cinquante au moins
s'échapperont à toute condamnation et continueront de donner à la société
un exemple dangereux - Tout le monde le reconnaît, mais nous ne pouvons
pas modifier la définition du code pénal, il nous faut écrire lettre
par lettre au ministre de la marine, il faut attendre qu'il ait le loisir de
soumettre nos réclamations à l'Assemblée nationale et que elle-même ait le
temps de s'occuper de nous - ... Quel danger y aurait-il de vous
confier aux gouverneurs, en conseil privé, le pouvoir de faire dans des
circonstances extraordinaires des lois qui fassent provisoirement expulser
pendant un an ou six mois ? Les communications sont si faibles aujourd'hui
que s'il arrivait de faire ici une mauvaise loi, son abrogation ne
se ferait pas longtemps attendre -

J'ai fini, mon ami, avec les détails que vous m'avez fait prier
par ma femme de vous donner - j'ai été vrai, je n'ai rien exagéré - S'il y a
dans ma lettre un fou, au trait me, c'est quelque mal qui afflige la colonie -
me paraît bien grave, profond, mais ce n'est pas que je désire d'être - non,

Je ne la crois pas perdue - Il dépend de la France de la sauver -

S'il était possible de retrancher de tout ce qui s'est passé à la Guadeloupe depuis l'avènement de la République, ce qui a été le résultat de l'idée qu'on eut dans leur propre intérêt M. Schœlcher Perrin ou de l'idée de faire des nègres des citoyens du peuple, ce qui en leur cas prouverait qu'il n'y a pas de contrée au monde plus paisible, plus tranquille - Jugez de tous les secours qu'elle offre à de bons législateurs, à de bons administrateurs - Malgré la perturbation produite par le système adopté par M. Schœlcher de dégrader la race blanche, de plonger les hommes de couleur dans le désespoir, jusqu'à ce que les nègres puissent à leur tour le dominer tout, malgré les agitations et les troubles occasionnés par les élections, malgré notre effrayante misère, nous sommes peut-être, aujourd'hui même, dans une situation meilleure que celle où les colons anglais se sont trouvés dans les deux premières années de leur émancipation - Nos nègres ne divaguent pas dans les grandes routes, ils n'ont ni des idées de révolte sur leur salaire, ils ne manifestent aucun régnement pour le travail - ils sont encore dans l'incertitude que leur a causé la liberté, ils attendent qu'ils aient eu de preuves matérielles de la liberté pour se croire véritablement libres - ... - Voyez le voyez, nous ne sommes pas un peu perdus -

Voici les mesures que je proposerais si j'avais voix au chapitre -

Il faut commencer par déclarer tout d'abord que cette année il n'y aura pas d'élections aux colonies - Ce temps est nécessaire pour qu'on s'habitue à l'union de la race, de se débarrasser de l'incertitude et que la fusion s'opère - L'année qui s'en suivra sera l'expérience du droit électoral sera un piège pour nous -

Il faut secondement rappeler les commissaires qui s'en vont, le temps de la commission doit être passé pour nous comme pour eux, ils sont les répressifs de l'agitation - les commissaires en leur fait croire à nos populations que la révolution est terminée - Envoyez nous au plus vite un gouverneur ordinaire, un homme de quinze, au long sabre et à grande barbe - le homme là est supérieur d'avantage à la partie intelligente de notre population -

Il faut troisièmement augmenter la garnison et nous donner une compagnie de plus de bons soldats - si vous voulez empêcher l'émigration des blancs et vous avez le vouloir, car dans la Guadeloupe et la Martinique deviendront de nouveaux St-Domingues, augmentez la force armée, tranquillisez cette population que les élections ont si fort effrayée -

Il faut enfin surtout de vous accorder une indemnité - Sans elle tout se perdra, car le travail s'arrêtera tout court - Il n'est personne qui ne soit bien convaincu que si les habitants pouvaient payer un salaire à leurs anciens esclaves, ils n'en obtiendraient plus de travail - Tant d'argent pour payer le salaire des anciens esclaves, de payer les fruits, c'est ce qu'on nomme le travail par association; mais les noirs ne comprennent

par le marché, le bénéfice qui se fait attendu longtemps n'en est pas un pour eux,
il leur faut des arguments convaincants. On a donc raison de dire que sans l'indemnité
les colonies sont ruinées -

Je viens de lire dans les journaux que le ministre de la marine demandait
à l'Assemblée nationale vingt neuf millions pour indemniser les colonies de la
Guadeloupe, mais vingt neuf millions qui seront payables en dix annuités. Le
journal que j'ai lu rapporte que le chiffre de l'indemnité a soulevé de nombreux
d'objections, que quelques membres de l'Assemblée l'ont trouvée trop élevée... Cela
promet beaucoup... Mais je m'adresse au jurisconsulte Boujean et
j'espère de s'expliquer nettement - S'il nous est dû une indemnité par l'Etat
c'est qu'apparemment nous sommes en créance - Or, qui peut-on penser de l'Etat
qui pour se libérer s'engage à payer seulement pendant dix ans une somme
insuffisante à l'égard de sa dette? Il me semble qu'on doit dire qu'il agit
ainsi parce qu'il veut faire banqueroute pour le capital... Me direz-vous
que ce n'est pas à proprement parler une indemnité qu'on nous veut payer, c'est
une sorte de charité qu'on nous fait... Je le vois bien, mais je demanderais
pourquoi promettre dix ans pour faire une charité... Se compromettre que
dans les grands embarras financiers qu'éprouve la France, elle ne peut pas
payer tout ce qu'elle doit, mais que ne fait-elle pour donner cours à ses dettes
qu'elle ne prend de son temps pour se libérer irrégulièrement... Mais
revenons aux mesures à prendre pour venir en aide aux colonies -

Il faut se hâter de réduire les droits de douane - Le sucre se vend ici
de 15 à 18 francs les cinquante kilos - à ce prix le sucre n'est pas fait du
sucre qu'on produit, car on n'en ferait qu'à peine -

On parle d'établir ici des comptoirs d'escompte... C'est fort bien,
mais il me semble qu'on ne prend pas garde que nous n'avons jamais
manqué d'argent pour le mouvement d'affaires qui se fait dans la colonie,
toutes les fois que nous avons fait beaucoup de sucre et que nous l'avons bien
vendu... La gêne ne s'est en un fait sentir que lorsque les droits sont
élevés, à cause de la volatilité des prix ou lorsque les sous-rangs... Si donc un
comptoir d'escompte, une banque en chère ne venait en aide aux propriétaires, à ceux qui
agissent sur les productions en venant en aide aux propriétaires, à ceux qui
exploitent les forces... C'est un banque hypothécaire qu'il faut -

Enfin pour relever les colonies et les faire prospérer il faut favoriser
autant que possible l'émigration, non pas des noirs, mais des blancs...
Envoyez nos militaires, des militaires français, de paysans... N'allez pas croire que
les blancs ne peuvent pas cultiver la terre aux colonies, c'est là un erreur que
devraient avoir dissipé les travaux exécutés par nos soldats sur nos grands continents.

Mais au toutes les mesures à prendre pour venir en aide à la tranquillité
dans les colonies, la plus urgente c'est de bien faire comprendre à ceux qu'on

Non, envois pour nos gouverns, qu'ils ne doivent être ni blanc, ni rouge, ni noir
Mais seulement français et amis de la justice, de l'équité et de l'ordre -

Voilà une lettre bien longue, elle va bien voir un peu si vos avez le
courage de la lire d'un bout à l'autre... Mais c'est votre faute, pourquoy
m'avez vous fait dire par une femme de vos de vous donner des renseignements sur la
Calouze.

Ma femme a eu qu'elle les Français quand elle a été votre amie -
Je dis ma femme, car je craignais que ma femme n'aimât avec elle non
des garçons qu'elle aimait bien voulu qu'elle l'aimât au collège... Mais la pauvre
femme a pris des idées et des insinuations... Si elle a suivi ces conseils et
laineux garçons au lycée Descartes, elle vous les aura sans doute recommandés -
Je vais me fonder à elle... Avec la bonté, je vous en prie, allez avec vous
le plus souvent que vous pouvez, recommandez les bien aux professeurs - le
plus jeune des garçons s'en bien portait au lycée, et s'y est conduit de manière à
n'absorber que des choses et il a travaillé de manière à absorber les plus... Voilà
de bons camarades, pour continuer et n'avaient besoin que de bons conseils
et vous les lui donneriez n'est-ce pas? L'autre est un excellent enfant, et
peut-être un, très bon, d'un bon caractère, ayant de la modestie, et étant très
mais pauvre, autant qu'on peut l'être... Si vos pourriez lui venir de
quelque travail, vous en feriez quelque chose... Mais, il est un peu jeune -

Ma femme et moi au Tabernacle en écrivant que vos voulez faire
quelques choses de moi dans la magistrature de la Calouze. Je vous
remercie bien de vos bonnes dispositions et je vous remercie bien de vos
si vous réussirez à me faire quitter le barreau qui me fatigue
extraordinairement aujourd'hui... Mais vos avez cela pour à l'égard -
Il paraît qu'on a fait un portrait affreux de moi aux ministres
de la marine... On m'y a représenté comme un Sabois, un Blanc,
un Barbis, un Proudhon, enfin comme un anarchiste digne de
la transportation dans quelque île déserte... Dois-je m'indigner d'avoir
été ainsi défiguré? Non, pourvu que j'ai été puni, et il en faut croire le
bruit public, par M. Cayrol, les gouverns de la Guadeloupe... le
pauvre diable! Me traiter d'anarchiste parce que j'ai fait
réparer un Sabois qui allait peut-être bouleverser le pays... Mais vos
parlez de la proclamation par laquelle il annonçait aux habitants
de la Guadeloupe, la révolte de la fin... Si vos pourriez venir
elle donner un coup de main à l'éducation de la population... Je croyais
le pauvre diable, tant soit peu imbécile, je ne le croyais pas un lâche...
Pourquoy donc j'ai à son sujet m'a-t-il traité un ami? Pourquoy
en s'embarquant m'a-t-il embrassé devant toute la population?

Pardonnez-moi de vous substituer de parents chers . . . Il est temps que je vous
renvoie à vos affaires, —

Adieu, mon cher confrère et ami, écrivez-moi quelquefois et croyez
à l'attachement bien sincère de

Thérèse

Handwritten text at the top of the page, partially obscured by a large stain on the left side.

Ma famille... Ma femme... Handwritten text in the middle section, continuing the narrative.

Ma femme... Handwritten text in the bottom section, concluding the letter.